

Organisateur ANDA
6 Chemin d'Auzeville
31400 TOULOUSE

Projet Pédagogique

Année Scolaire 2022 2023

Accueil de loisirs ANDA
Région Midi Pyrénées
ALSH

Site Ecole Notre Dame des Anges
6 chemin d'Auzeville - 31400 Toulouse

Tel : 05 61 25 37 41 - 06 99 60 08 31

Ici est enseigné l'art de la rencontre
Albert Jacquart

Apprends-moi à faire tout seul
Maria Montessori



SOMMAIRE

PREAMBULE

1.	LA FONDATION DES APPRENTIS D'AUTEUIL	Page 5
2.	HISTOIRE DE L'ETABLISSEMENT NOTRE DAME DES ANGES.....	Page 5

PARTIE 1

1.	LE SITE	Page 6
	1.1 La situation	
	1.2 Les Locaux	
2.	L'ACCUEIL	Page 6
	2.1 Modalités d'accueil.....	Page 7
	2.2 Accueil Situation de Handicap.....	Page 7
3.	RESTAURATION	Page 8
4.	L'EQUIPE D'ANIMATION	Page 8
	L'Equipe	
	Réunions et Préparations	
5.	EDUCATION A LA SANTE – LES SOINS.....	Page 9
	L'hygiène	
	Les soins	
6.	LES RYTHMES DE LA JOURNEE	Page 10
	Le rythme de l'ALAE	Page 10
	Le rythme de l'ALSH	Page 11
7.	LES PARTENAIRES.....	Page 12

PARTIE 2

OBJECTIFS EDUCATIFS

Accueillir un enfant, dans un cadre de vie sécurisé et sécurisant	Page 14
Favoriser l'accueil et l'écoute des familles et la mise en place d'un accompagnement particulier à la parentalité.....	Page 15

Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité Respecter l'environnement	Page 16
Accompagner l'enfant vers l'autonomie	Page 18
Créer un espace de vie ouvert à l'imaginaire et à la curiosité.....	Page 19
Favoriser le développement d'aptitudes sportives, artistiques et culturelles	Page 20
Accueillir des enfants à besoins éducatifs particuliers ou porteur de handicap.....	Page 21
Encourager les temps de réflexion, d'expression et d'intériorité dans le Respect absolu des convictions et de la liberté intérieure.	Page 22
Proposition de mini-camps.....	Page 23

PREAMBULE

L'association les Amis de Notre Dame des Anges (ANDA), dont l'objet est de mettre en œuvre tout projet nécessitant la gestion de structures d'accueil de loisirs pour des enfants est porteur du projet éducatif tant sur le plan législatif qu'administratif.

L'Accueil de Loisirs est actuellement adossé à l'école Notre Dame des Anges, établissement d'Apprentis d'Auteuil, ancien Orphelinat « Maisons d'Enfants à Caractère Social : Notre Dame des Anges ».

Apprentis d'Auteuil accueille, éduque, forme et insère des jeunes en grande difficulté familiale ou sociale dans ses différents établissements, répartis sur tout le territoire national.

Dans une dynamique d'évolution, l'Association ANDA a pour mission d'accueillir des jeunes en difficulté sociale, familiale, aux côtés d'enfants du quartier et de l'école, dans un projet de mixité sociale conforme aux missions d'Apprentis d'Auteuil.

Ce projet pédagogique s'inscrit dans la continuité et dans la mise en pratique du projet éducatif d'Apprentis d'Auteuil qui vise à :

« Accompagner l'enfant de manière à ce qu'il puisse mener une vie d'homme ou de femme "debout", libre et responsable. »

Le projet pédagogique d'ANDA s'articule autour des objectifs suivants :

- Accueillir un enfant, un préadolescent, dans un cadre de vie sécurisé et sécurisant.
- Favoriser l'accueil et l'écoute des familles et la mise en place d'un accompagnement particulier à la parentalité.
- Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité, et Respecter l'environnement
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie.
- Créer un espace de vie ouvert à l'imaginaire et à la curiosité
- Favoriser le développement d'aptitudes sportives, artistiques et culturelles.
- Accueillir des enfants à besoins éducatifs particuliers ou porteur de handicap.
- Encourager les temps de réflexion, d'expression et d'intériorité dans le respect absolu des convictions et de la liberté intérieure.

1. LA FONDATION DES APPRENTIS D'AUTEUIL

Créée en 1866 et reconnue d'utilité publique en 1926, sous la direction du père Brottier, La Fondation d'Auteuil prend en charge depuis presque 150 ans des enfants, des jeunes et des adultes en difficultés.

Aujourd'hui appelée Apprentis d'Auteuil cette fondation propose aussi d'accueillir et de former au sein d'établissements ordinaires des élèves relevant de l'aide sociale à l'enfance ayant des difficultés sociales, familiales ou éducatives.

Cet accueil se fait dans le respect des origines et des convictions afin d'assurer une éducation, une scolarité, une formation professionnelle pour les préparer à entrer dans la vie.

Son projet éducatif, fondé sur l'évangile, prend en compte toutes les dimensions de la personne humaine :

Accueillir Eduquer Former Insérer Aimer

2. HISTOIRE DE L'ETABLISSEMENT NOTRE DAME DES ANGES

Le 22 Septembre 1860 une école privée est ouverte sous initiative de la Congrégation des Sœurs de la Sainte Famille d'Amiens. L'orphelinat Notre Dame des Anges se crée en 1884 où les pensionnaires, peu nombreuses, sont scolarisées au petit couvent. Petit à petit, l'effectif augmente et deux classes sont ouvertes.

Après la seconde guerre mondiale, l'école ré-ouvre avec une cinquantaine d'élèves et une garderie vient s'ajouter à l'orphelinat. En 1952, l'installation du chauffage permet ainsi la création de classes dans les locaux de l'orphelinat.

L'année 1989 marque le départ de Sœur Jeanne Claude qui était dans l'Etablissement depuis 1976. L'école, à ce moment-là, avait 5 classes. Sœur Hugues Marie lui succède jusqu'en 1999, et à son départ l'école compte 8 classes. Pour accueillir les classes supplémentaires de nouveaux bâtiments ont été construits.

En 1999, la congrégation fait une dévolution de tutelle à la Congrégation des Pères du Saint Esprit. Les sœurs ont quitté l'école et la direction est désormais assurée par un chef d'établissement laïque.

Depuis la rentrée 2008, l'école a été intégrée à la Fondation D'Auteuil

La filiale de la Fondation d'Auteuil, AUTEUIL VACANCES LOISIRS a ouvert un ALAE et un ALSH pour la rentrée 2008. C'est en 2014 que l'association « Les Amis de Notre Dame des Anges » reprend la gestion de l'accueil de loisirs

PARTIE 1

1 . LE SITE

1.1 La situation

L'ALSH est en périphérie de Toulouse, dans un site privilégié avec espace boisé et terrain de sport, sur le quartier de Pouvoirville, à proximité de la faculté Paul Sabatier, dans les locaux de l'école Notre Dame des Anges.

1.2 Les Locaux

L'Accueil de loisirs dispose des locaux de l'école dont :

- Une salle polyvalente aménagée avec :
 - ✓ coin jeux libres (poupées, jeux de construction, espace marchande, voitures...)
 - ✓ espace lecture et coin écoute (casques)
 - ✓ espace peinture et arts plastiques
 - ✓ espace activité physique intérieure (tapis pour gym, structures en mousse pour jeux de motricité, ballons sauteurs...)
- une ludothèque
- 2 cours de récréation, 1 préau
- 1 terrain de sport
- un espace boisé
- un jardin
- une salle de restauration avec un espace cuisine pédagogique aménagée
- une salle de sieste
- une salle d'activité

2 . L'ACCUEIL

La structure dispose d'un ALSH

L'ALSH accueille les enfants de 8 heures à 18 heures.

Pendant les vacances scolaires (la première semaine des petites vacances et en juillet)

- 60 enfants pendant les congés scolaires
- 80 enfants pendant les congés d'été
-

L'ALSH accueille des enfants

- de l'école Notre Dame des Ange,
- des écoles du quartier (Le Pastel et Vernan),
- du quartier d'Empalot,
- des villages environnants
- de la Maison d'Enfants l'Orangerie

2.1 Modalités d'accueil

L'enfant et sa famille doivent pouvoir trouver à l'accueil de loisirs des espaces

Aussi, les temps d'accueil et de départ sont-ils importants, car c'est le moment pour les animateurs de faire le lien entre la famille et l'accueil de loisirs. Chaque famille est accueillie individuellement, dispose ainsi de temps pour échanger avec les animateurs, transmet des informations aux animateurs, est informée de la journée de son enfant.

- **Horaires et jours d'ouverture**

Le centre de loisirs, ALSH est ouvert de 8 heures à 18 heures:

- Pendant les vacances scolaires, une semaine sur deux (sauf pour Noël)
- Au mois de juillet, les 2 premières semaines.

L'accueil est échelonné.

Pendant l'ALSH, il s'effectue :

- le matin de 8h00 à 9h00,
- le midi de 13h30 à 13h45
- le soir de 16h30 à 18h00

L'inscription est validée à la remise du dossier d'inscription complet. Le dossier comprend une fiche de renseignements famille et enfant, une fiche sanitaire, la copie des vaccinations figurant au carnet de santé, la copie du livret de famille, une autorisation de sortie, un droit à l'image, une attestation de responsabilité civile et accident corporel, l'attestation de la CAF pour le quotient familial, et les grilles d'inscription pour les périodes choisies.

2.2 Accueil Situation de Handicap

ANDA ouvre ses compétences au service des enfants en situation de handicap et propose un accueil à des jeunes qui ont besoin d'un accompagnement supplémentaire, plus individualisé. Dans le respect des différences, nous sommes sensibles à toute demande de famille ayant des enfants à besoin éducatifs particuliers ou porteur d'un handicap, considérant que notre mission est d'accueillir l'Autre, plus fragile ou plus vulnérable

3 . RESTAURATION

Les repas sont préparés par Midi Gastronomie (Ansamble) et livrés tous les matins.

Les enfants de plus de 6 ans passent au self, accompagnés de l'animateur de l'atelier dans lequel ils se sont inscrits. Ils déjeunent entre 12H00 et 13h00, et se rendent à la cantine par petits groupes de 12 ou 14. Dans la salle de restauration, les enfants disposent de tables de 4 ou 6 places.

Le repas est un temps éducatif convivial, temps d'échanges, de partage et de rencontre. Les enfants sont impliqués dans les temps de débarrassage et de nettoyage de la table, temps de vie collective.

Le temps de repas est un temps propice pour éduquer les enfants à la constitution d'un repas équilibré. Choisir une entrée, le plat de résistance, le laitage (fromage, yaourt, crème) et le dessert (fruit, compote, pâtisserie...). L'animateur veillera au choix des composants par chaque enfant. Les enfants sont libres de se placer aux tables du self, toutefois les repas doivent être pris dans le calme, et sans précipitation.

Un ou des enfants délégués peuvent aussi participer aux commissions de restauration, au cours desquelles sont discutés les menus proposés. Les enfants sont appelés à faire des propositions, pour d'éventuelles modifications de compositions de repas.

Les éco-délégués sont force de proposition pour organiser le tri sélectif à la cantine, (serviettes papier, déchets poubelle, déchets pour le compost) et pour la récupération de l'eau des carafes destinée à l'arrosage du potager.

4. L'EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe

Organisateur : ANDA - Les Amis de Notre Dame des Anges - 6 chemin d'auzeville – 31400 TOULOUSE

1 Directrice
1 Adjointe de Direction
2 ASEM de l'école diplômée CAP AEPE
1 ASEM diplômée BAFA
2 animatrices Apprentis d'Auteuil diplômées BAFA
1 animatrice diplômée CAP AEPE

Sur les temps de petites vacances, l'équipe est constituée de 6 animateurs (trices) et une directrice adjointe pour une capacité d'accueil de 60 enfants.

Pendant les congés d'été, au mois de juillet, l'équipe est constituée de 4 animateurs (trices) pour les enfants de moins de 6 ans, et de 3 animateurs (trices) pour les enfants de 6 à 11 ans.

L'équipe fait référence au projet pédagogique pour l'établissement des projets d'animation, dans le respect des objectifs pré-définis.

Réunions et Préparations

L'équipe d'animation dispose de temps de réunions d'informations et de réflexions sur les projets, et de temps de préparations d'ateliers.

Les réunions d'informations et de réflexions sur les projets permettent le lien entre l'équipe pédagogique de l'école et l'équipe éducative de l'ALSH. Ces temps favorisent aussi des moments de régulation d'équipe.

Les réunions de préparation permettent de définir les projets d'animation, planifier les activités, évaluer les animations, réajuster les propositions d'animation conformément aux objectifs du projet pédagogique.

Des entretiens individuels sont aussi mis en place pour les animateurs, sur le principe de l'entretien professionnel annuel, définissant ainsi les objectifs fixés.

5. EDUCATION A LA SANTE – LES SOINS

Hygiène

Les animateurs veilleront particulièrement à l'hygiène corporelle des enfants, notamment en s'assurant du passage systématique aux lavabos avant le repas, pour se laver les mains, ainsi qu'avant tout atelier culinaire.

Pour les plus petits, l'animateur s'assurera du passage aux toilettes régulier des enfants au cours de la journée (avant et après le repas, avant la sieste, avant et après le goûter, avant les activités du soir)

L'animateur devra particulièrement veiller à l'hygiène alimentaire, notamment au cours des ateliers de pâtisserie, et respectera impérativement les process mis en place pour la préparation des ateliers (traçabilité, hygiène, registres...), pour l'animation (consignes de sécurité en salle de restauration) et pour les prélèvements de denrées.

Les soins :

Les consignes sont rappelées à l'équipe lors de la réunion de rentrée, ou avant chaque période d'accueil au moment des vacances.

Les animateurs sont informés des cas d'enfants qui ont un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) et de la procédure à suivre en cas d'incident. (traitement, allergie, panier repas...)

Les animateurs ne sont pas autorisés à administrer un traitement médical, même avec l'ordonnance du médecin.

Les animateurs qui ont un PSC1, AFPS, ou SST sont habilités à prodiguer un soin aux enfants blessés. Ils doivent systématiquement enregistrer l'enfant sur le registre de soins.

6. LES RYTHMES DE LA JOURNEE

Le rythme de l'ALSH

L'accueil

Les enfants sont accueillis de 8h00 à 9h00. Les ateliers sont organisés par les animateurs, mais ne sont pas dirigés. Les lieux d'accueil sont différents selon les groupes : Salle d'accueil des Petites Sections pour le groupe des moins de 6 ans, salle polyvalente pour le groupe des plus de 6 ans.

Ce moment permet à chaque enfant d'arriver, de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. Il a le choix entre diverses activités: lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire...

L'animateur reste disponible, à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé.

Son rôle est de permettre à chacun de se sentir accueilli dans le lieu, soit en discutant avec les enfants, en jouant avec eux, en lisant une histoire, en permettant la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société... sans oublier d'être disponible auprès des parents pendant ce temps d'accueil, afin de faire le lien entre la famille et l'accueil de loisirs.

Les animations

Les groupes sont constitués à partir de 9h00, en fonction des animations proposées et choisies.

Nous veillons surtout à respecter le rythme des plus petits, pour qui la durée des ateliers est relativement courte, avec des temps de détente suffisamment fréquents. (Respect des temps de repos, de sommeil, d'activités, de durée du repas)

Les ateliers alternent entre Arts Plastiques, Jeux de rôle ou Jeux de société, APS (Activités Physiques et Sportives), et Temps de détente.

Pour les enfants de plus de 6 ans, il sera proposé un grand jeu, un atelier de bricolage (artistique ou scientifique) en lien avec le jeu précédent, un temps de détente, et un débriefing avant le repas.

L'évaluation de l'animation

En fin de matinée, elle réunit les enfants et les animateurs. C'est un temps d'échange, de parole et d'écoute. C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants.

C'est aussi un moment où peuvent être proposés divers projets, se décident des activités, où chacun peut exprimer ses envies.

Le repas

Le repas est un moment convivial, de calme et de détente C'est aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, équilibre alimentaire...)

Le temps d'accueil de l'après-midi.

Les enfants qui ne déjeunent pas à l'école quittent l'ALSH à 12h00

Les enfants inscrits l'après-midi peuvent arriver soit pour le repas à 12h00, soit à partir de 13h30.

Les animations de l'après-midi

Après le repas, les enfants disposent d'un temps de jeux libre, en attendant que les enfants inscrits l'après-midi arrivent sur le site.

Les plus jeunes sont en sieste, pendant que les enfants de 4 à 6 ans qui ne dorment pas peuvent participer à des ateliers de modelage, petits bricolages, jeux d'extérieurs, ateliers pâtisserie.

Les enfants de plus de 6 ans peuvent choisir entre l'atelier d'arts plastiques, la pâtisserie, un grand jeu ou les APS. (course d'orientation, piscine, patinoire, hockey sur gazon, ping-pong, rollers....)

Le goûter.

Après les animations, le goûter est le temps de pause dans l'après-midi, qui réunit enfants et adultes autour d'une collation proposée par la structure.

Il permet le lien entre les temps d'activités précédents et la fin de journée.

Le départ des enfants, l'accueil des familles.

Les enfants peuvent quitter l'accueil de loisirs à partir de 16h30. C'est le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe. C'est le moment de "l'au revoir", de la liaison entre le centre de loisirs et la vie familiale. On se quitte pour mieux se retrouver la prochaine fois.

Les enfants ont la possibilité de faire des activités autonomes. Les animateurs restent disponibles auprès des enfants et des parents jusqu'au départ.

7. LES PARTENAIRES

- La Direction Départementale de Jeunesse et Sports et de la Cohésion Sociale
- La Mairie de Toulouse
- La CAF – Caisse d'Allocations Familiales)
- La Direction Territoriale d'Apprentis d'Auteuil
- L'UFCV et AFOCAL – Organismes de formation
- Le LAEP d'Empalot (Lieu d'Accueil Enfant Parents)
- Le secours Catholique
- La Maison d'enfants à caractère social ORANGERAIE – Toulouse
- La **M**aison **D**épartementale des **P**ersonnes **H**andicapées **M**DPH

PARTIE 2

PROJET PEDAGOGIQUE

7.1 Rappel des objectifs éducatifs de la Fondation d'Auteuil

Le projet éducatif de l'Accueil de Loisirs s'inscrit dans le projet d'Apprentis d'Auteuil qui est :

- D'éveiller et de développer les capacités humaines des jeunes
- De reprendre confiance en eux et dans les autres
- De les accompagner sur les chemins où ils pourront devenir des hommes et des femmes debout, solides sur leurs pieds et dans leur tête, ouverts dans leur cœur,
- De les aider à devenir dans la société des personnes responsables, solidaires et fraternelles.

7.2 Objectifs éducatifs de l'Accueil de Loisirs ANDA

Pendant le temps de prise en charge de l'enfant et de sa famille, nos intentions éducatives s'appliqueront à :

- Accueillir un enfant, dans un cadre de vie sécurisé et sécurisant.
- Favoriser l'accueil et l'écoute des familles et la mise en place d'un accompagnement particulier à la parentalité.
- Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité, et Respecter l'environnement
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie.
- Créer un espace de vie ouvert à l'imaginaire et à la curiosité
- Favoriser le développement d'aptitudes sportives, artistiques et culturelles.
- Accueillir des enfants à besoins éducatifs particuliers ou porteur de handicap.
- Encourager les temps de réflexion, d'expression et d'intériorité dans le respect absolu des convictions et de la liberté intérieure.

Accueillir un enfant, un préadolescent, dans un cadre de vie sécurisé et sécurisant

Accueillir un enfant, c'est l'accueillir avec sa famille.

C'est permettre aux parents de confier leur enfant sans risque, et d'avoir le plaisir de se retrouver en fin de journée.

C'est créer pour l'enfant un environnement où il peut évoluer en toute sécurité.

- Assurer la sécurité affective des enfants

L'animateur est disponible et à l'écoute de l'enfant. Il prend en compte l'enfant en tant qu'individu à l'intérieur d'un groupe et respecte les valeurs familiales. L'animateur

L'animateur reste attentif aux besoins de l'enfant, et anime tous les temps de la journée.

La présence continue de l'animateur, la capacité d'écoute, la vigilance, les compétences d'animations et la connaissance du groupe d'enfants confiés, ainsi que de leurs familles, assurent la sécurité affective des enfants.

- Assurer la sécurité physique des enfants

Les animateurs sont sensibilisés aux consignes de sécurité lors des réunions, au moment des préparations d'animations

- Pour les ateliers d'activités manuelles, l'animateur est le seul utilisateur d'objets tranchants (cutters, couteau ...)
- En sorties, à l'extérieur du centre, l'animateur est très vigilant notamment en bord de route, et prépare la sortie en consultant la réglementation en vigueur et les consignes internes à l'ALSH.
- A la piscine, l'animateur respecte le règlement intérieur et les consignes du maître-nageur et du surveillant de baignade de l'ALSH.

L'animateur repère les lieux d'animations, de sorties, au préalable, afin de garantir le bon déroulement des activités.

L'animateur veillera à informer la direction de tous problèmes de comportements.

L'animateur établit les règles de vie avec les enfants, repère indispensable pour que l'enfant soit sécurisé dans un lieu où il va grandir, s'épanouir.

L'équipe d'animation est suffisante pour assurer la sécurité des enfants, et permettre à l'animateur d'entretenir des relations privilégiées avec son groupe.

L'équipe est en capacité d'assurer les premiers soins d'urgence. L'ensemble des animateurs sont informés des dossiers enfants particuliers (PAI).

Favoriser l'accueil et l'écoute des familles et la mise en place d'un accompagnement particulier à la parentalité.

Associer les familles à la vie de l'ALSH, pour faciliter leur implication.

Réserver un temps d'accueil pour chaque famille

Les animateurs seront disponibles lors de l'arrivée ou du départ de la famille afin de prendre le temps d'échanger sur les propositions d'ateliers, de sorties, sur le comportement de l'enfant, de répondre à leurs questions.....

Echanger dans un climat de confiance avec la famille

Les animateurs connaissent les règles de confidentialité liées aux échanges avec les familles.

Favoriser la participation des familles au

Informers les familles

Mettre en place un espace d'affichage (planning, photos des animations, photos des réalisations, photos des sorties, ...) relatant le déroulement d'une journée.

Accueillir individuellement la famille pour la constitution du dossier,

Créer et alimenter un site internet avec les actualités de l'accueil de loisirs.

Mettre en place des réunions d'informations : soit pour l'organisation d'un mini-camp, soit pour l'organisation de sorties diverses....

Réserver un temps d'accueil particulier à chaque fin de période.

Rencontrer les familles et permettre aux familles de se rencontrer autour d'un temps convivial, pour favoriser les échanges après une période d'accueil. Préparer une exposition, organiser un temps spécifique de départ,...

Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité et respecter l'environnement

Objectifs :

- Permettre à l'enfant de respecter autrui (parole, actes, différences).
- Respecter les règles de vie de groupe.
- Participer à un projet commun.
- Favoriser une attitude citoyenne (responsabilisation, ...).
- Permettre à l'enfant d'évoluer seul dans un groupe
- Rendre l'enfant auteur et acteur de ses vacances.
- Mettre en place des outils pour permettre à l'enfant de proposer des projets d'activités, des jeux et des sorties.
- Favoriser la participation des enfants dans leur projet et activités
- Sensibiliser l'enfant au développement durable.
- Développer les gestes qui favorisent le respect de la planète
- Encourager la découverte et le respect de l'environnement et du patrimoine

Moyens :

- Organiser la vie collective en petits groupes pour favoriser les rencontres et les échanges..
- Les enfants élaboreront les règles de vie avec les animateurs.
- Les animateurs proposeront des ateliers individuels, ainsi que des activités ou jeux collectifs pour équilibrer les propositions et favoriser la participation
- En début d'activité les animateurs réuniront les enfants par groupe, ils proposent et expliquent le déroulement des activités
- En fin de semaine, enfants et animateurs effectuent un bilan. Ces temps de regroupement permettent de se retrouver, d'échanger, de découvrir, de rencontrer d'autres enfants, et de proposer d'autres choix.
- Au temps repas, l'animateur apprendra à l'enfant à se servir seul, à couper les aliments...
- L'enfant pourra évoluer seul sur les coins d'activités permanents (lecture, kapla, jeux de société...) sous la surveillance de l'adulte
- L'adulte programmera des conseils d'enfants, proposera l'utilisation de boîtes à idées afin de faciliter la discussion, la négociation et la concertation. Ainsi les enfants deviennent acteurs de leur temps de loisirs.
- L'équipe pédagogique proposera des cycles ludiques autour de la découverte de la forêt, de l'environnement local,
- L'animateur sensibilisera au recyclage des déchets, à la collecte des papiers pour tri sélectif, à l'utilisation d'une boîte à gouter pour éviter les papiers.
- L'animateur proposera des animations autour du potager
- L'adulte permet aux jeunes d'exprimer les points de vigilances durant le temps du centre et y intégrer ces règles de vie.
- L'équipe permet aux enfants d'être vigilants sur les consommations de matériaux.
- Elle met en place une campagne d'information par des enfants délégués afin de sensibiliser tous les enfants au respect de la propreté sur leur lieu de vie.
- Mise en place d'atelier aux fins d'inventer et de créer un jeu de société : le « créa propreté

Une commission se réunit 2 à 3 fois dans l'année pour définir des orientations et des actions à mener :

- Tri des déchets

- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Sensibilisation aux économies d'énergie
- Découverte de la biodiversité du site de Pouvoirville
- Installation d'un potager
- Initiation aux cultures maraichères urbaines
- Création et sensibilisation à l'entretien d'un jardin d'agrément.

Accompagner l'enfant vers l'autonomie.

Objectifs

- Permettre à l'enfant de choisir
- Favoriser l'investissement de l'enfant
- Valoriser les compétences de l'enfant
- Permettre à l'enfant de s'épanouir
- Respecter le rythme de vie et vie quotidienne

Moyens

- L'animateur proposera des activités permettant à l'enfant d'exploiter ses savoir-faire et ses savoirs-être.
- L'animateur accompagne l'enfant dans les apprentissages (ne fait pas à sa place)
- L'animateur respecte les réalisations et les projets des enfants
- L'enfant est encouragé dans ses compétences.
- L'animateur incite l'enfant à choisir (ne choisit pas pour lui) ses activités.
- Les enfants peuvent concevoir des animations, l'adulte les aidera à réaliser les projets.
- Les enfants sont associés au fonctionnement de l'accueil de loisirs en participant aux tâches de la vie quotidienne.
- Permettre à l'enfant de se respecter (hygiène, rythmes de vie, alimentation).
- L'aménagement du site donnera le moyen à l'enfant de se reposer à tout moment de la journée. Le planning d'activités prendra en compte la courbe du rythme de vie des enfants. Les journées seront structurées afin de donner des repères. Les enfants mangeront en compagnie des animateurs
- L'équipe d'animation assurera la continuité des réflexes de l'hygiène, de bonne tenue, et de respect.
- L'adulte met en place des rituels (planning de la journée, rituels au cours de l'animation, temps du goûter...)
- L'adulte aménagera les espaces de façon à favoriser l'évolution des enfants
- Les enfants participeront au rangement des jeux ou du matériel de l'activité avec l'animateur, et feront l'apprentissage du rangement en autonomie.

Créer un espace de vie ouvert à l'imaginaire et à la curiosité

Objectifs :

- Susciter l'imaginaire et la création

Par le biais du thème choisi en début d'année, l'équipe d'animation donnera la possibilité de se projeter dans un monde imaginaire, féérique. L'enfant pourra découvrir un monde de création fantastique, fabuleux et fictif, autour de diverses activités manuelles, artistiques et d'expressions

- Promouvoir l'originalité des activités
- Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité

Moyens :

- Découvrir les contes, les arts plastiques, les activités théâtrales
- Proposer des activités autour de thèmes permettant de valoriser le conte (confection de marionnettes, écriture de petits sketches, mise en scène de contes...)
- Mettre en place des activités nécessitant une recherche : enquêtes, recherches des livres, écriture d'histoires...
- Mettre en place des ateliers d'éveil aux pratiques artistiques et culturelles telles que musique, chants, théâtre, danses.
- Proposer la découverte de nouvelles pratiques
- Mettre en place des jeux en fonction du thème (grands jeux : le livre dont tu es le héros, jeux de mémo, jeux de rôles, cluedo...)
- Mettre en place des activités de créations (confection de marionnettes, masques et costumes autour du conte...)
- proposer des activités sortant de l'ordinaire afin de développer la notion d'imaginaire
- Permettre l'acquisition de nouveaux savoir-faire à travers des ateliers d'expression corporelle, de synchronisation et d'adresse (ateliers du cirque)
- Permettre aux enfants de confectionner des goûters à thème avec l'élaboration de recettes. Aborder la notion de repas équilibré.

Favoriser le développement d'aptitudes sportives, artistiques et culturelles.

Objectifs :

- Permettre aux enfants de développer leur créativité et leur imagination.
- Permettre aux enfants de développer leur capacité à inventer, à trouver des solutions face à des situations nouvelles.
- Favoriser le développement des capacités physiques des enfants.
- Permettre aux enfants d'avoir des repères dans l'espace et le temps.
- Permettre aux enfants d'exprimer leur avis, leurs besoins, leurs manques et leurs talents. (conseil d'enfants)
- Favoriser la participation aux grands jeux, aux APS
- Permettre aux enfants de s'engager individuellement ou collectivement dans une activité sportive
- Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité

Moyens :

- Réaliser des activités manuelles laissant place à l'innovation.
- Favoriser les activités d'expression, d'imagination avec les jeux de rôle, les animations théâtre.
- Préciser le rôle de chacun dans tous les projets communs.
- Favoriser une attitude pédagogique non directive durant le déroulement de la séance.
- Donner la possibilité de découvrir les différentes perspectives culturelles, technologiques et scientifiques en organisant des sorties (musées, salons et expositions, cité de l'espace...)
- Organiser et participer à des manifestations sportives.(Olympiades, matchs, jeux d'équipe, tournois....)
- Préparer des évènements (spectacles, carnaval, expositions...)
-

Accueillir des enfants à besoins éducatifs particuliers ou porteur de handicap.

L'accueil de Loisirs favorise l'accueil d'enfants souffrants de handicaps (Handicap moteur, sensoriel, Troubles d'apprentissages, Troubles de développement et de la communication)

- L'équipe sera sensibilisée et une attention toute particulière facilitera leur intégration.
- Enfants relevant de l'Aide sociale à l'enfance
- Travail avec la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) : « l'Orangerie », autour du projet du jeune, en relation avec sa famille
- Travail avec la MDPH et la famille.

En tenant compte des facteurs médicaux et pédagogiques, le projet a pour objectifs :

- L'intégration de l'enfant à la vie sociale (activités variées et adaptées).
- L'accès à l'autonomie,
- Le développement des compétences et des potentialités de l'enfant,
- Permettre aux parents et à sa famille d'alléger les difficultés du quotidien,
- Permettre à chaque enfant de découvrir la différence et de construire des relations d'entraide
- Favoriser l'apprentissage de la vie en communauté.

L'équipe de direction communique le projet d'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers

- Mise en place d'une rencontre entre la famille et la structure dans le but de définir clairement les attentes de la famille et de répondre aux questions de la structure d'accueil.

Sensibilisation des autres enfants :

- Au travers des jeux et animations, il est important d'amener les plus jeunes à réfléchir sur des notions telles que l'intégration et la richesse des différences.

Prise en charge par l'équipe d'animation:

- L'ensemble de l'équipe d'animation prend connaissance des informations importantes et nécessaires à la prise en charge de l'enfant en situation de handicap pendant les temps de vie quotidienne et d'activités (les informations d'ordre médical sont conservés par le directeur ou transmis à l'assistant sanitaire).
- L'équipe d'animation adapte ses activités en fonction des pathologies et du degré de handicap de l'enfant.
- Dans un souci d'intégration totale, l'enfant est pleinement intégré à l'équipe pédagogique et l'animateur spécialisé sert de référent à l'enfant comme un professionnel « ressource ».

Encourager les temps de réflexion, d'expression et d'intériorité dans le respect absolu des convictions et de la liberté intérieure.

Favoriser le développement humain et spirituel

Connaitre ses racines, de sa culture

- Être sensible aux différentes langues parlées en Europe
- Connaitre le patrimoine régional
- Prendre la distance par rapport à l'actualité, à l'histoire
- Célébrer les moments forts
- Prendre soin du vivant

Vivre avec d'autres dans le monde

- Eduquer tous les sens,
- Découvrir les arts,
- Écouter, s'exprimer débattre,
- Exprimer ses émotions vivre les conflits, médiation,
- S'engager, prendre des responsabilités,
- S'entraider entre pairs,
- Expérimenter l'action solidaire

Découvrir la valeur de la vie:

- Apprendre à faire des choix
- Expérimenter le silence, découvrir ses talents
- S'ouvrir à la beauté

Temps d'arrêt sur image régulier

- Permet une prise de conscience et une relecture des actions

Proposition de mini –camps

L'accueil de loisirs met en place des activités accessoires « minis-camps » de 4 nuitées maximum pendant les vacances scolaires. (hiver et été)

Il s'agit pour les enfants de favoriser un premier départ en vacances, vivre une expérience de vie en collectivité en dehors du contexte familial.

Ces mini-séjours sont un espace de socialisation et de créativité. Ils sont un complément du projet pédagogique, et font l'objet d'un projet annexe spécifique. Ils sont encadrés par des animateurs de la structure.

L'accueil de Loisir participe à une démarche continue d'amélioration de la qualité en partenariat avec l'école Notre Dame des Ange.

- Une évaluation interne tous les 5 ans.
- Définition de points forts et d'axes d'amélioration.
- Elaboration d'un plan d'action.
- Suivi du plan